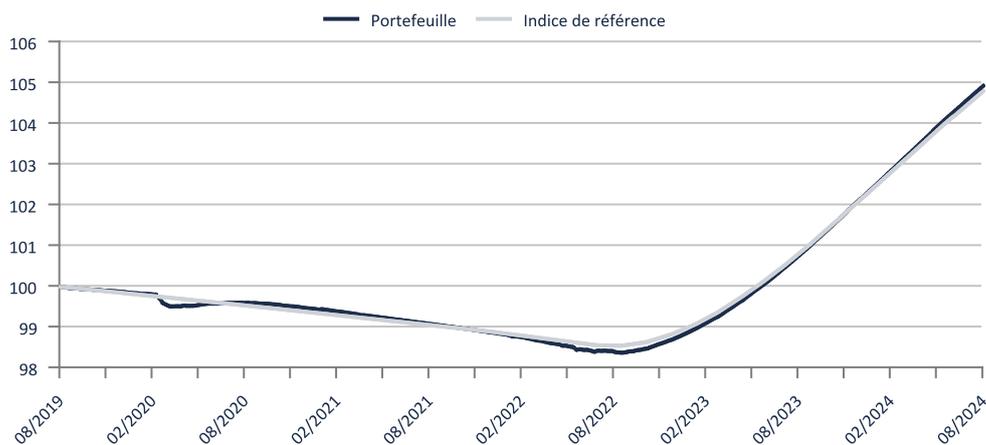


STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de SIENNA MONETAIRE ISR vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'ESTER diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, Environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	0,32	2,74	4,14	5,90	4,94
Indice de référence	0,31	2,63	3,96	5,80	4,81

Performances annualisées (en %)

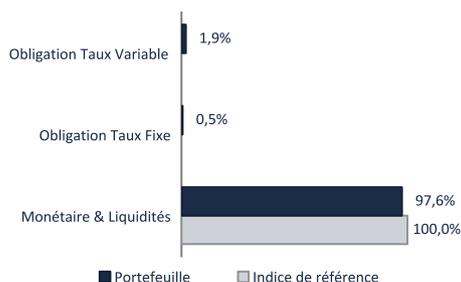
	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	3,85	4,14	4,14	1,93	0,97
Indice de référence	3,73	3,97	3,96	1,90	0,94

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	3,44	-0,14	-0,60	-0,40	-0,27
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS

	WAL*	WAM**	Sensibilité
	231 j	17 j	0,05

*WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

**WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

Actif net du portefeuille : 2 449,60 M€
Valeur liquidative de la part : 104,272 €



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/09/2014

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0012008688

Devise : Euro

Indice de référence :

100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,09%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :

12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :

En montant ou en cent-millièmes de parts

Ticker Bloomberg : HUMMONI FP

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

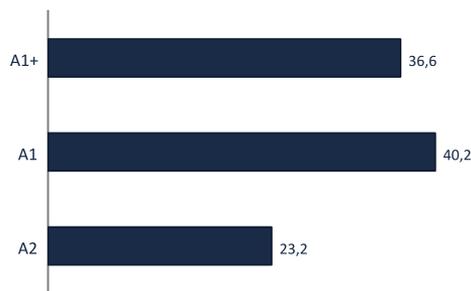
Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPALES LIGNES

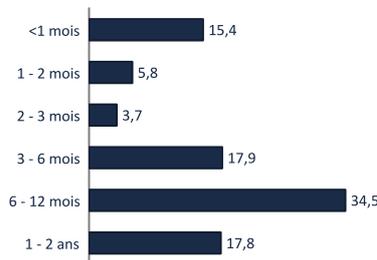
Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
AMUNDI EURO LIQ_SHORT TERM SRI SR	3,74%	France	OPCVM COURT TERME
BPI FRANCE E 040924	3,45%	France	ECP 04/09/2024
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	3,11%	France	OPCVM ACTIONS
BTF 25/09/24 13W	1,83%	France	BTF 25/09/2024
NORDEA BKP FLR 08-25	1,67%	Suède	ECP 29/08/2025
NCP 26/08/25 TORDOMBK EUR V ESTR	1,64%	Canada	ECP 26/08/2025
BTF 18/09/24 27	1,63%	France	BTF 18/09/2024
ALLIANZ SECURICA-SRI	1,04%	France	OPCVM COURT TERME
FEDERALSUPPORTMONETAIREESGI	1,03%	France	OPCVM COURT TERME
BPCE SA 260825	1,02%	France	ECP 26/08/2025

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - MONETAIRE

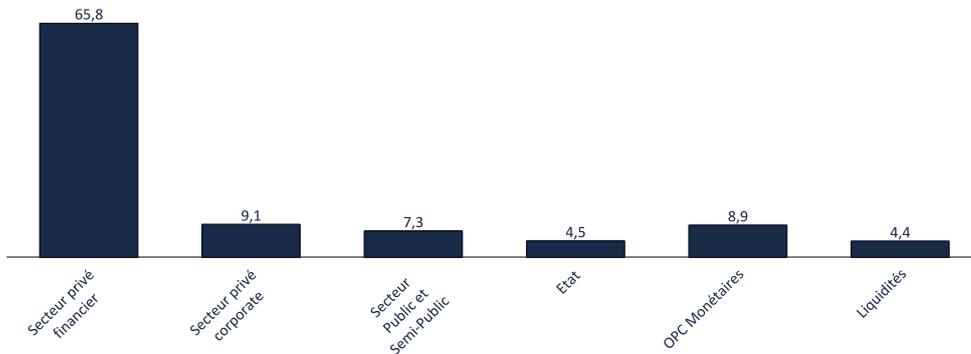
Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)



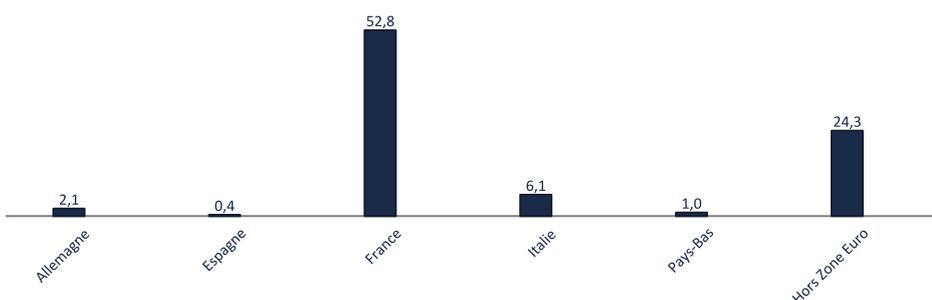
Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Les données de l'emploi aux Etats-Unis faisant état d'une baisse substantielle des créations d'emploi non agricole et d'une hausse du taux de chômage, couplés à un ISM manufacturier décevant ont provoqué un mouvement de stress sur les marchés financiers en début de mois.

Ainsi, les obligations d'Etat ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge, entraînant les taux souverains dans une forte baisse au détriment des marchés actions. Même son de cloche en Europe où le taux souverain allemand à 10 ans abandonnait -11 pb tandis que le Stoxx Europe 600 accusait une chute de -6%. Dans le même temps, la décision de la banque centrale japonaise d'augmenter ses taux directeurs à 0,25% s'est accompagnée d'une appréciation de sa devise, laquelle s'est autoentretenue via le déboucement des positions de carry trade (stratégie qui consiste à s'endetter dans une devise à faible taux d'intérêt, en l'occurrence le yen, et à investir les fonds empruntés dans d'autres actifs à plus fort rendement).

Par la suite, l'arrivée d'indicateurs économiques américains plus rassurants a permis de réduire les appréhensions relatives à une possible récession outre-Atlantique, entre l'ISM services au-dessus des attentes et en territoire d'expansion, l'enquête NFIB soulignant l'optimisme des petites et moyennes entreprises (93,7 vs 91,5), ou encore les ventes au détail qui ont rassuré sur la dynamique de consommation aux Etats-Unis.

En conséquence, les taux obligataires sont restés proches de leurs points bas annuels, à 3,90% pour l'échéance à 10 ans, tandis que les indices actions ont rebondi pour finir le mois dans le vert (S&P 500 : +2,3% ; NASDAQ-100 : +1,1%). Le Stoxx Europe 600 se reprend également (+1,3%), malgré une saison de résultats T2-2024 sensiblement moins bien orientée d'une part, et un rebond de l'activité en zone euro qui peine à se matérialiser d'autre part.

Notons aussi la progression du CAC 40 (+1,3%) en dépit d'une situation politique toujours complexe. L'euro a par ailleurs fortement bénéficié du recul des taux américains et gagne +2,1% face au dollar à 1euros = 1,105 \$.

Le mot du gérant

Les derniers chiffres d'inflation, notamment en Allemagne, vont permettre à la BCE de baisser à nouveau ses taux le 12/09. Par ailleurs, le discours de Jérôme Powell lors du meeting de Jackson Hole a conforté les anticipations agressives de baisses des taux de la banque américaine. Le taux de swap ESTER 1 an a baissé de 3,08% à 2,87%. Les spreads se sont stabilisés. Les incertitudes liées aux élections françaises semblent avoir été reportées pour la rentrée. Nous avons continué à investir essentiellement sur des titres à taux variables sur les échéances 1an, et à taux fixe sur les échéances courtes. Opérations représentatives : UNICREDIT 08/25 ESTER+0.24%, NORDEA 08/25 ESTER +0.24%, DASSAULT 10/24 3,60%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,86	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	97,55%	98,55%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	10,53%	48,78%	40,68%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

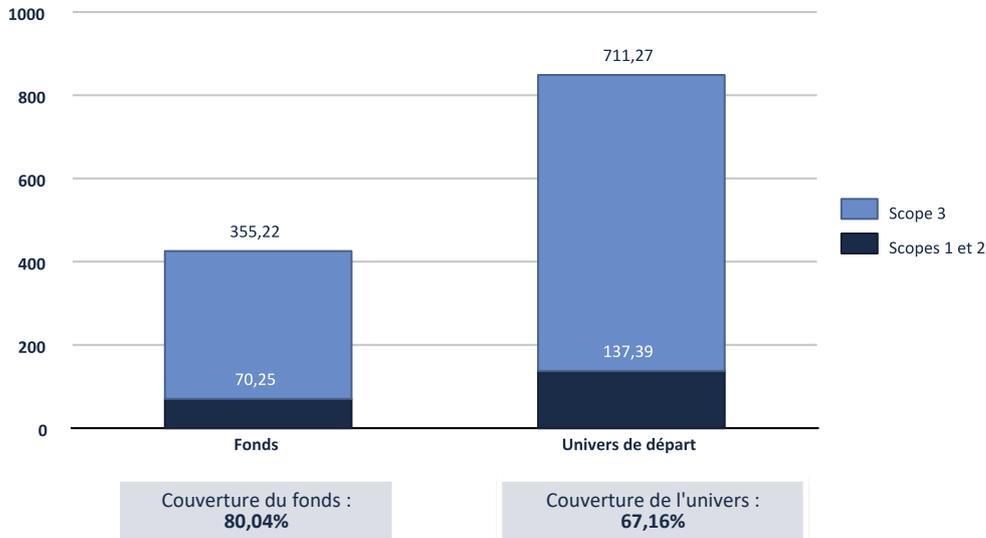
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	4,44%	14,51%
Niveau 1	11,87%	14,17%
Niveau 2	31,77%	31,35%
Niveau 3	51,92%	34,29%
Niveau 4	0,00%	4,59%
Niveau 5	0,00%	1,09%
Taux de couverture	92,29%	89,52%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 98,91%	Couverture de l'univers : 86,19%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	39,23%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 94,02%	Couverture de l'univers : 66,65%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	94,38%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,91%	Couverture de l'univers : 73,95%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.